

Motion : « Réduire les disparités entre les villages au sein de la nouvelle commune de Val-de-Ruz »

La mise en place de notre nouvelle commune a pris son rythme de croisière durant la première législature. Nous constatons que les autorités législatives et exécutives ainsi que l'administration se sont engagées pleinement dans la construction de notre nouvelle identité communale.

Des ajustements ont été apportés, mais ce n'est pas encore totalement suffisant. Des disparités existent encore, quant aux services à la population des différents villages. Elles sont encore bien présentes dans les domaines : des transports publics, transports d'écoliers, accueils parascolaires, subventions aux sociétés locales, culturelles et sportives.

En cette fin de législature, nous demandons au Conseil communal d'établir un état des lieux en matière des disparités existantes entre les villages de notre commune et de proposer des modalités pour les rendre moins importantes voire pour en compenser certaines dans le respect de la législation.



 A collection of handwritten signatures in various styles, including cursive and block letters, arranged in several rows. Some signatures are crossed out with horizontal lines. The names are not clearly legible but appear to include names like 'Blummann', 'Gilliard', and 'Fugot'.